

Héritage financier suite au décès d un frère

Par ROLLIER

Bonjour

Mon frère célibataire sans enfant est decédé en Octobre dernier, il n a pas de biens matériel mais une somme d argent à partager entre 6 frères et soeurs

Quels sont les papiers nécessaires à remettre au notaires

Merci de me répondre

Cordialement

Par pragma

Bonjour,

Sachant qu'il n'y a que des biens meubles, vous pouvez régler cette succession sans notaire.

Rendez vous à votre centre des impôts où l'on vous guidera sur les formalités,

Notamment obtenir un certificat d'hérédité et le porter à la banque du défunt et remplir une déclaration de succession pour le centre des impôts (dans les six mois après le décès).

Par ROLLIER

Merci de votre réponse mais je voudrais plus de précisions, à savoir

que mon frère n a laissé qu une somme d argent ? Il n avait pas de dettes ni de biens.

La banque a transféré le dossier au notaire et ce dernier nous réclame : 1 extrait d acte de naissance-livret de famille-extrait d acte de mariage- contrat de mariage - ou trouver ces documents ?

merci de me répondre

cordialement